

D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE SESSION 2026

Extrait de l'arrêté d'ouverture n° 2025-183 du Centre de Gestion du Calvados

Filière Administrative – Catégorie C

Ouvert par le Centre de gestion du Calvados pour les collectivités affiliées et non affiliées et pour le CDG50

CONDITIONS D'INSCRIPTION		NOMBRE DE POSTES :
<p>♦ Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau 3 (CAP – BEP – Anciennement niveau V) de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.</p> <p>♦ Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires ou agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.</p> <p>Les candidats doivent justifier au 1er janvier 2026 d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.</p> <p>Les candidats doivent être en position d'activité à la date de clôture des inscriptions (soit le 20 novembre 2025).</p> <p>♦ Le troisième concours est ouvert aux candidats justifiants, au 1er janvier 2026, de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit d'une ou de plusieurs activités professionnelles privées, quelle qu'en soit la nature. - soit d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale. - soit d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association (est considéré comme responsable d'une association toute personne chargée de la direction ou de l'administration à un titre quelconque d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou par la loi locale en vigueur dans le département du Calvados). 		<p><u>Ouvert pour 57 postes</u></p> <p><u>Répartis de la façon suivante :</u></p> <p><u>Externe : 24 postes</u> <u>Interne : 22 postes</u> <u>3^{ème} Concours : 11 postes</u></p>
INTERNE – EXTERNE - 3 ^{ème} CONCOURS		
EPREUVES OBLIGATOIRES D'ADMISSIBILITE 12 mars 2026 à CAEN ou sa périphérie	<p>Une épreuve de français comportant :</p> <p>A partir d'un texte d'ordre général</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ; ● Des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire (durée : une heure trente ; coefficient 3) ; ● L'établissement d'un tableau numérique d'après des éléments fournis aux candidats (durée : une heure ; coefficient 3). 	
EPREUVES OBLIGATOIRES D'ADMISSION 2^{ème} trimestre 2026	<p>1^o Un entretien visant à évaluer l'aptitude du candidat et sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois, ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il sera appelé à exercer ses fonctions. Pour le concours interne et 3^{ème} concours, cet entretien tend également à apprécier l'expérience du candidat. (durée : quinze minutes ; coefficient 3) ;</p> <p>2^o Une épreuve pratique de bureautique destinée à vérifier l'aptitude du candidat en matière de traitement de texte, d'utilisation d'un tableur et des technologies de l'information et de la communication (durée : quinze minutes ; coefficient 1) ;</p> <p>3^o Une épreuve facultative choisie par le candidat au moment de son inscription parmi les épreuves suivantes :</p> <p>a) Une épreuve écrite de langue vivante étrangère. (durée : une heure ; coefficient 1). (Traduction sans dictionnaire d'un texte rédigé dans l'une des langues suivantes, au choix du candidat au moment de son inscription : allemand, anglais, espagnol, italien, russe, arabe moderne, portugais, néerlandais, grec).</p> <p>b) Une interrogation orale portant sur le domaine** choisi par le candidat au moment de son inscription parmi les trois suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Notions générales de droit public, b) Notions générales de droit de la famille, c) Notions générales de finances publiques. <p>(durée : quinze minutes, avec une préparation de même durée ; coefficient 1).</p>	

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires d'admissibilité ou d'admission entraîne l'élimination du candidat.

<p>✓ RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 7 octobre au 12 novembre 2025</p> <p>- Par Internet, par l'intermédiaire du site du Centre de Gestion du Calvados : www.cdg14.fr ou directement sur le site www.concours-territorial.fr, portail national des concours et examens professionnels, jusqu'au 12 mars 2025 minuit (heure métropole) dernier délai. La préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi qu'un espace sécurisé.</p> <p>✓ DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 7 octobre au 20 novembre 2025 avant minuit, heure métropole, dernier délai :</p> <p>- En format numérique sur l'espace candidat accessible via le site internet du Centre de Gestion ;</p> <p>- OU par voie postale au Centre de Gestion du Calvados (voir adresse ci-dessous), le cachet de la poste ou d'un autre prestataire faisant foi.</p> <p>- OU au Centre de Gestion du Calvados jusqu'au 20 novembre 2025, 17h00 dernier délai (Horaire d'ouverture du CDG14 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 / le vendredi fermeture à 16h30). Les pièces justificatives peuvent être transmises ultérieurement au plus tard le jour de la 1^{ère} épreuve le 12 mars 2026.</p> <p><i>La pré-inscription par Internet effectuée par un candidat ne sera validée qu'à réception du dossier d'inscription au Centre de Gestion du Calvados au plus tard le 20 novembre 2025 (par voie postale cachet de la poste ou d'un autre prestataire faisant foi ou déposé à l'accueil du CDG14 avant 17h00, ou déposé en format numérique sur l'espace candidat accessible via le site internet du Centre de Gestion, jusqu'au 20 novembre 2025, minuit, heure métropole, dernier délai).</i></p>

Adresse CDG14 : 2 impasse Initialis - CS 20052 - 14202 - Hérouville-Saint-Clair Cedex

Tel : 02 31 15 50 20 - www.cdg14.fr Pour tout dossier envoyé par La Poste, vérifier que l'affranchissement est suffisant. L'inscription devra être rédigée sur un dossier original.

Tout dossier arrivé après la date de clôture du fait d'un affranchissement insuffisant ou d'une adresse erronée ne pourra être accepté. (Même posté dans les délais)

➔ Par conséquent, en déposant votre enveloppe au bureau de poste, veuillez-vous assurer qu'il sera oblitéré avant la date limite de dépôt des dossiers.

Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour vous inscrire.